



(Reuters)

Seuls 200 éléphants, mis en danger par le braconnage, vivent en République centrafricaine. Ils étaient 70 000 il y a 40 ans.

Trafic : l'Asie menace les animaux... d'Afrique

Le trafic des défenses d'éléphant et des cornes de rhinocéros d'Afrique a beaucoup augmenté. Les défenseurs de la nature du WWF donnent l'alerte dans un récent rapport. « Cette hausse est liée aux pays d'Asie (Thaïlande, Vietnam, Chine...), explique Stéphane Ringuet, du WWF. Leurs habitants sont, dans leur ensemble, plus riches qu'avant. Certains achètent plus facilement des objets de luxe, en ivoire par exemple. »

Pourtant, le commerce de l'ivoire des éléphants n'est pas autorisé. « En Asie, des personnes croient que la poudre de corne de rhinocéros peut faire baisser la fièvre, ajoute le spécialiste. D'autres pensent qu'elle est aphrodisiaque (qu'elle aide à avoir une envie sexuelle). Tout cela n'a jamais été prouvé par la science. » Résultat : pour gagner de l'argent avec ces clients en Asie, les braconniers multiplient les actions en Afrique.

448 rhinocéros ont été tués rien qu'en Afrique du Sud en 2011. C'est 30 fois plus qu'en 2007 ! « En mars, au Cameroun, des centaines d'éléphants ont été massacrés pour leur ivoire, poursuit-il. La chasse de ces animaux est interdite dans la plupart des pays mais, souvent, les lois ne sont pas appliquées. La survie des espèces est menacée. Par exemple, si on ne fait rien, le rhinocéros risque de disparaître dans quelques décennies. »

Thaïlande : ivoire interdit et ivoire autorisé

En Thaïlande, on trouve de l'ivoire d'éléphants d'Afrique, pourtant interdit, et de l'ivoire d'éléphants du pays, qui lui est autorisé. Problème : on ne peut pas les différencier à l'œil

nu et il n'y a pas de contrôle. « Ainsi, dans les boutiques pour touristes, l'ivoire illégal est vendu à côté de l'ivoire légal », explique Stéphane Ringuet du WWF.



(Reuters)